

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

9^e séance, 16^e année

Province de Québec Commission scolaire des Navigateurs Saint-Romuald

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 25 mars 2014, à 19 h 30, au centre administratif de Saint-Romuald, au 1860, 1^{re} Rue, Saint-Romuald, sous la présidence de monsieur Léopold Castonguay.

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Léopold Castonguay, président du conseil des commissaires
Monsieur François Caron, vice-président du conseil des commissaires
Madame Gisèle Beaulieu, commissaire
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Jean-Yves Bégin, commissaire
Madame Pascale Bélanger, commissaire
Monsieur Sylvain Blais, commissaire
Monsieur Marc Brochu, commissaire
Monsieur Michel Chabot, commissaire
Monsieur Richard Côté, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, commissaire-parent
Madame Lise Fréchette, commissaire
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Monsieur Pascal Léveillé, vice-président du comité exécutif
Madame Sindy Ormerod, commissaire
Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif
Monsieur Denis Shaink, commissaire
Madame Claire Rochon Fréchette, commissaire
Monsieur Éric Tardif, commissaire
Monsieur Guy Trottier, commissaire
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du conseil des commissaires à distance :

Madame Nicole Landry, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint
Monsieur Benoît Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Madame Hélène Boucher, directrice des Services éducatifs – Adultes et formation professionnelle
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des Services des communications
Monsieur Richard Dion, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs – Jeunes
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des technologies de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Procès-verbal du conseil des commissaires

Commission scolaire des Navigateurs

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 25 mars 2014 ouverte à 19 h 33.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pascal Léveillé et résolu :

D'ajouter le point 2.7 Comité de promotion des élections scolaires – Mandat et

D'adopter l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2014 – Décision
- 1.6 Interventions du public
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Rapport du président
- 1.10 Rapport du comité exécutif

2.0 Décisions

- 2.1 Délégué/es et substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec - Nomination
- 2.2 Modification des services éducatifs dispensés par l'École Plein-Soleil
- 2.3 Calendriers scolaires 2014-2015 – Centre d'éducation des adultes des Bateliers (CEA des Bateliers) - Adoption
- 2.4 Calendriers scolaires 2014-2015 – Centre de formation professionnelle de Lévis (CFPL) - Adoption
- 2.5 École secondaire de l'Aubier – Réfection complète de la toiture – Adjudication de contrat
- 2.6 École secondaire les Etchemins – Réfection partielle de la toiture – Adjudication de contrat
- 2.7 Comité de promotion des élections scolaires - Mandat

3.0 Information

- 3.1 Rapport de la directrice générale

4.0 Rapport des comités

- 4.1 Comités obligatoires
 - 4.1.1 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 4.1.2 Comité de vérification
 - 4.1.3 Comité des ressources humaines
 - 4.1.4 Comité de transport
 - 4.1.5 Comité EHDAA
 - 4.1.6 Comité de parents

CC-13-14-094

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

4.2 Comités internes formés par la Commission scolaire des Navigateurs

5.0 Questions diverses

5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-13-14-095

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2014 - Décision

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2014 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 20 mars 2014,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2014 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

Madame Sindy Ormerod arrive il est 19 h 36

1.6 Interventions du public

Aucune intervention

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Sujet d'intervention

Marathon de la participation citoyenne au primaire

Madame Josée Thibault, Animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, accompagnée de ses collègues et de Marie Gagné, Antoine Pouliot et Lorianne Bélanger, élèves de 5^e année à l'École du Grand-Fleuve, présente aux membres du conseil des commissaires, une courte vidéo concernant leur projet.

Ce projet implique les élèves du préscolaire à la 6^e année du primaire et contribue à leur enseigner notamment le respect, l'estime de soi, et le respect des règles.

1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.9 Rapport du président

Monsieur Léopold Castonguay, président de la commission scolaire, présente son rapport, tel que déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information sur différents sujets.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.10 Rapport du comité exécutif

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif, informe les membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 mars 2014.

2.0 DÉCISIONS

2.1 Délégué/es et substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec - Nomination

ATTENDU qu'en vertu de l'article 4.1.4 des Règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec (« FCSQ »), la Commission scolaire des Navigateurs doit, à titre de membre de la FCSQ, transmettre le nom de ses délégués/es et de leurs substituts pour l'année scolaire 2013-2014;

ATTENDU que les noms doivent être transmis au Secrétaire général de la FCSQ dans les 30 jours avant la date de l'assemblée générale qui aura lieu les 13 et 14 juin 2014;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Shaink et résolu :

DE NOMMER les commissaires suivants à titre de délégués/es et de substituts pour l'année scolaire 2013-2014 :

DÉLÉGUÉS/ES	SUBSTITUTS
1. M. François Caron	Mme Lise Fréchette
2. M. Léopold Castonguay	M. Marc Brochu
3. M. Michel Chabot	
4. Mme Gisèle Beaulieu	
5. Mme Pascale Bélanger	
6. M. Pascal Léveillé	
7. Mme Denise Poulin	

ADOPTÉE à l'unanimité

2.2 Modification des services éducatifs dispensés par l'École Plein-Soleil

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école*;

ATTENDU la projection de la clientèle pour les années 2014 à 2018 à l'École Plein-Soleil;

ATTENDU la proximité de plusieurs écoles primaires et d'une école primaire-secondaire;

ATTENDU que le transfert des élèves assure le maintien des services pédagogiques;

ATTENDU que le déplacement des élèves n'engendre pas d'augmentation de coût significatif à la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

D'ADOPTER un document d'intention afin de modifier les services éducatifs dispensés par l'École Plein-Soleil, et ce, à compter de l'année scolaire 2014-2015. Ce document est déposé pour valoir comme si récité au long aux présentes et versé aux archives sous la cote CC-13-14-097

D'ADOPTER le calendrier de consultation publique suivant :

CC-13-14-096

SG

CC-13-14-097

DGA

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Une séance publique d'information et de consultation se tiendra le lundi 28 avril 2014, à 19 h, au gymnase de l'École Plein-Soleil située au 9, rue Genest, à Saint-Étienne.

Pour donner son opinion

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de modification, faisant l'objet de la consultation publique, doit transmettre un avis écrit au plus tard le lundi 14 avril 2014, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il entend présenter.

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu, lors de la séance publique d'information et de consultation, doit transmettre un avis écrit au plus tard le lundi 14 avril 2014, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir également les éléments qu'il entend présenter. La commission scolaire se réserve le droit de limiter le nombre de présentation verbale en fonction du nombre d'avis reçu.

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* seront disponibles au Secrétariat général à l'adresse ci-dessous ou sur le site Internet de la Commission scolaire des Navigateurs (www.csdn.qc.ca) à compter du vendredi 28 mars 2014.

DE DONNER, conformément à la loi et à la politique, un avis public au plus tard le 1^{er} avril 2014.

DE PROCÉDER à la suite des résultats de la consultation au transfert des élèves de l'école précitée s'il y a lieu.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-13-14-098

SEAFP

2.3 Calendriers scolaires 2014-2015 - Centre d'éducation des adultes des Bateliers (CEA des Bateliers) - Adoption

ATTENDU que la commission scolaire doit établir les calendriers scolaires de la formation générale des adultes (article 252, L.I.P.);

ATTENDU que les projets des calendriers scolaires ont été recommandés par la direction du Centre de l'éducation des adultes des Bateliers;

ATTENDU que les projets des calendriers scolaires ont fait l'objet d'une consultation du personnel enseignant au Centre d'éducation des adultes des Bateliers (CEA des Bateliers);

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

QUE les calendriers scolaires 2014-2015 du Centre d'éducation des adultes des Bateliers (CEA des Bateliers), soient adoptés tels qu'ils sont proposés.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-13-14-099

SEAFP

2.4 Calendriers scolaires 2014-2015 - Centre de formation professionnelle de Lévis (CFPL) - Adoption

ATTENDU que la commission scolaire doit établir les calendriers scolaires des centres de formation professionnelle (article 252, L.I.P.);

ATTENDU que les projets des calendriers scolaires ont été recommandés par la direction de centre;

ATTENDU que les projets des calendriers scolaires ont fait l'objet d'une consultation du personnel enseignant au Centre de formation professionnelle de Lévis (CFPL);

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Fréchette et résolu :

QUE les calendriers scolaires 2014-2015 du Centre de formation professionnelle de Lévis (CFPL) soient adoptés tels qu'ils sont proposés.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-13-14-100

SRM

2.5 École secondaire de l'Aubier – Réfection complète de la toiture - Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #140206-14 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la réfection complète de la toiture de l'École secondaire de l'Aubier;

ATTENDU les résultats dudit appel d'offres suite à l'ouverture des soumissions effectuée le 25 février 2014;

ATTENDU l'analyse des soumissions réalisée par la firme Robitaille, Larouche, Déry, architectes et la recommandation qui en découle, tel qu'il appert au document joint;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claire Rochon Fréchette, et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise 9254-4543 Québec inc / Toiture Lacharité et Fils, de Drummondville, le contrat pour la réfection complète de la toiture à l'École secondaire de l'Aubier au montant de 728 500,00 \$, taxes non incluses, celle-ci ayant présenté la soumission la plus basse jugée conforme;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Richard Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-13-14-101

SRM

2.6 École secondaire les Etchemins – Réfection partielle de la toiture - Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #140307-24 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la réfection partielle de la toiture de l'École secondaire les Etchemins;

ATTENDU les résultats dudit appel d'offres suite à l'ouverture des soumissions effectuée le 24 mars 2014;

ATTENDU l'analyse des soumissions réalisée par la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu & Associés, architectes et la recommandation qui en découle, tel qu'il appert au document joint;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Fréchette et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Les Entreprises J. Chabot Inc.* de Québec, le contrat pour la réfection partielle de la toiture à l'École secondaire les Etchemins au montant de 618 000,00 \$, taxes non incluses, celle-ci ayant présenté la soumission la plus basse jugée conforme;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Richard Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-13-14-102
PRÉSIDENT

2.7 Comité de promotion des élections scolaires - Mandat

ATTENDU les élections scolaires du 2 novembre 2014;

ATTENDU la faible participation de la population aux élections scolaires;

ATTENDU la volonté des membres du conseil des commissaires d'augmenter la participation aux élections;

ATTENDU la résolution numéro CC-13-14-013 adoptée par les membres du conseil des commissaires lors de la séance ordinaire du 24 septembre 2013, instituant le comité de promotion des élections scolaires;

ATTENDU que le mandat du comité doit être déterminé par le conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Shaink et résolu :

QUE le mandat du comité de promotion des élections scolaires soit de:

Promouvoir la participation citoyenne aux élections scolaires notamment :

- Publiciser la période de mise en candidature auprès du public en général et particulièrement auprès des citoyens les plus concernés;
- Informer sur les rôles et les responsabilités des commissaires, sur les disponibilités nécessaires, sur le rôle dans la communauté.

Voir à l'organisation des élections scolaires de manière à favoriser le vote du plus grand nombre de citoyens par les moyens suivants :

- La promotion des dates et lieux de votation;
- L'augmentation possible du nombre de pôles de votation et leur localisation.

QUE les démarches entreprises par le comité de promotion des élections scolaires n'aient pas pour but de favoriser un candidat en particulier ni de solliciter ou recueillir des contributions en vue du financement des candidats aux élections scolaires.

ADOPTÉE à la majorité

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

3.0 INFORMATION

3.1 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport tel que déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information additionnelle.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comités obligatoires

4.1.1 Comité de gouvernance et d'éthique

Aucun point

4.1.2 Comité de vérification

Aucun point

4.1.3 Comité des ressources humaines

Monsieur Marc Brochu, président du comité, informe les membres du conseil des commissaires qu'un processus de consultation au niveau national est en cours relativement au renouvellement des conventions collectives, du personnel enseignant, de soutien et professionnel. L'entente nationale 2010-2015 se terminera le 30 mars 2015.

4.1.4 Comité de transport

Aucun point

4.1.5 Comité EHDAA

Aucun point

4.1.6 Comité de parents

Monsieur Jérôme Demers, président du comité, informe les membres du conseil des commissaires qu'une réunion a eu lieu le 17 mars 2014. Il mentionne que Madame Esther Lemieux, directrice générale a fait un suivi concernant certaines résolutions adoptées par le comité de parents le 17 février 2014. Il ajoute qu'une démarche sera faite par le comité de parents auprès de la Fédération des comités de parents, relativement à la présence du comité dans les médias sociaux. Il ajoute que monsieur Marc Picard, député des Chutes-de-la-Chaudière, a rencontré les membres de l'exécutif du comité de parents dans le cadre des élections provinciales.

4.2 Comités internes formés par la Commission scolaire des Navigateurs

Comité budgétaire de la Commission scolaire des Navigateurs

Monsieur François Caron, président du comité, informe les membres du conseil des commissaires qu'ils peuvent adresser à monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint, leurs demandes relativement à la préparation du budget.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

Quelques membres du conseil des commissaires demandent des précisions et donnent certaines informations ou suggestions.

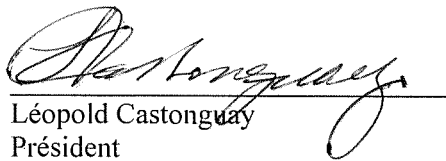
CC-13-14-103

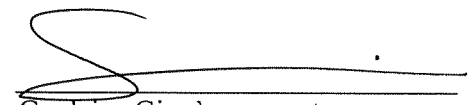
6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

D'adopter la levée de la séance à 21 h 41.

ADOPTÉE à l'unanimité


Léopold Castonguay
Président


Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale